

L'identité ethnique chez les jeunes Montréalais d'origine immigrée

The Ethnic Identity of Youth of Immigrant Parentage in Montreal

Deirdre MEINTEL

Volume 24, Number 2, Fall 1992

Racisme, ethnicité, nation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001493ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001493ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

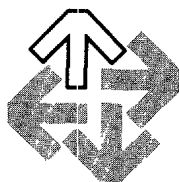
Cite this article

MEINTEL, D. (1992). L'identité ethnique chez les jeunes Montréalais d'origine immigrée. *Sociologie et sociétés*, 24(2), 73–89. <https://doi.org/10.7202/001493ar>

Article abstract

Our research concerns the ethnic identity of youth of immigrant parentage (Greek, Portuguese, Chilean and Salvadoran). Despite the questioning of notions of ethnicity and ethnic identity that has been going on for several decades, this area of research is still marked by essentialist perspectives that do not coincide with the results of our research. The young people interviewed express fluid ethnic identities that are characterised by multiple forms of ethnic belonging. They present their ethnic identity as a source of enrichment rather than of conflicts or feelings of inferiority. We examine these results in light of contextual factors related to the Montreal milieu as well as to the age group of those interviewed. We propose that, without minimising these factors, one must question the conceptualisation of ethnic identity especially as it concerns youth of immigrant origins.

L'identité ethnique chez de jeunes Montréalais d'origine immigrée



DEIRDRE MEINTEL

Mélange, hopscotch, a bit of this and a bit of that is how newness enters the world. It is the great possibility that mass migration gives to the world... (S. Rushdie, *Imaginary Homelands*; c'est l'auteur qui souligne.)

Cette étude¹ se penche sur le caractère apparemment exceptionnel de l'ethnicité telle qu'elle se présente chez les jeunes Montréalais immigrés de la deuxième génération. Une enquête auprès de jeunes adultes d'environ 20 ans dont les parents ont immigré du Chili, du Salvador, de la Grèce et du Portugal a révélé plusieurs facettes de leur expérience de l'ethnicité qui semblent en contradiction avec le discours dominant au sujet de la «deuxième génération». Loin de ressentir un «problème de double identité», ces jeunes expriment, selon notre interprétation, des identités ethniques assez fluides et multidimensionnelles. De plus, ils les présentent le plus souvent comme une source d'enrichissement personnel plutôt que de conflits. Au premier abord, ces jeunes semblent représenter un cas particulier qui s'expliquerait peut-être par des facteurs contextuels inhérents au milieu montréalais. Sans minimiser l'importance de ces facteurs, il nous semble essentiel en même temps de questionner la conceptualisation de l'identité ethnique telle qu'elle se présente dans le discours au sujet des jeunes d'origine immigrée. Nous soumettons l'hypothèse que, malgré la remise en question des notions d'ethnicité et d'identité ethnique qui se poursuit depuis quelques années, ce domaine de recherches reste encore marqué par des perspectives essentialistes sur l'ethnicité qui ne coïncident pas avec les données de notre enquête.

Si les termes «ethnicité» et «identité ethnique» sont souvent utilisés de manière indifférenciée, il convient de noter que, pour notre part, le deuxième renvoie à la dimension subjective de l'ethnicité, au sentiment d'appartenance des individus à un groupe auquel leurs ancêtres, «réels ou symboliques» ont appartenu, ainsi qu'au sens d'unicité,

1. Nous remercions Louise Fontaine pour ses commentaires tant au niveau du style que du contenu du texte. Nos remerciements s'adressent aussi à Danielle Bélanger, Fernanda Claudio, Sonia Grmela, Francine Juteau et Spiridoula Xenocostas, qui ont participé au travail d'enquête. De plus, nous voulons souligner l'apport important de Mauro Peressini, assistant principal dans la recherche, en ce qui concerne le développement du cadre conceptuel de cette analyse, ainsi que celui de nos étudiants, notamment Marie-Nathalie LeBlanc et Josianne Le Gall.

d'unité et d'histoire et de devenir partagé d'une communauté, définition que nous avons adaptée d'après Isajiw (1990, p. 35). L'ethnicité renvoie à un phénomène plus large qui englobe l'identité ethnique, mais qui peut inclure aussi les modèles culturels qui caractérisent le groupe et dont plusieurs peuvent servir à délimiter ses frontières, aussi bien que ses réseaux sociaux, institutions, organisations, activités partagées, ainsi que les intérêts politiques et économiques qui peuvent mobiliser un groupe ethnique².

LES JEUNES D'ORIGINE IMMIGRÉE

Depuis quelques années, «les jeunes» en tant que catégorie sociale attirent tout particulièrement l'attention des masses-médias québécois. Pourtant, les recherches sur les jeunes d'origine immigrée au Québec ne sont pas nombreuses. Relevons tout de même celles de Laperrière (1989) et de Peressini (1988). Le problème des jeunes est effleuré dans plusieurs études de groupes immigrés (par exemple Alpalhão et da Rosa, 1979, en ce qui concerne les Portugais; Constantinidis, 1983, et Gavaki, 1979 à l'égard des Grecs; Gosselin, 1984, pour les Latino-Américains; Ramirez, 1982, pour les Italiens; Leung, 1983, pour les Chinois).

À l'exception de quelques monographies classiques telles que les études des Italiens-Américains faites par Gans (1962) et Whyte (1943), la littérature américaine a été centrée principalement sur des questions telles l'«ajustement», l'«adaptation», l'«acculturation» et l'«assimilation». Quelques recherches canadiennes ont traité de la question de la «rétention» de l'identité ethnique dans la deuxième génération, notamment Isajiw et Makabe (1982) dans la ville de Toronto (voir aussi Isajiw, 1990).

Les années récentes ont vu naître un bon nombre d'études sur les jeunes de la «deuxième génération», surtout d'origine maghrébine, en France. Pendant quelques années, la plupart des études ont été axées sur des catégories bureaucratiques et administratives, selon Muñoz (1980). Elles ont abordé tout particulièrement des thèmes tels que la délinquance, la performance scolaire et l'arrêt des études, thèmes auxquels se sont ajoutés plus récemment ceux du racisme (Malewska et Gachon, 1988) et des problèmes d'identité (Malewska-Peyre, 1985; Yahyaoui, 1989). À cet égard, il faut mentionner les recherches d'Oriol (1984b, 1988) portant sur l'identité ethnique des jeunes d'origine portugaise. Ses analyses font exception à la tendance générale, selon laquelle la «deuxième génération» en France aurait de sérieux problèmes d'identité. Au contraire, l'auteur constate la «rareté relative des expressions et décisions anomiques» parmi les jeunes d'origine portugaise en France (1984a, p. 551).

Un certain nombre d'études portant sur les jeunes d'origine immigrée en France partent de la prémisse que la migration représenterait un processus de «modernisation» où les parents seraient les porteurs de la «tradition», tandis que les enfants seraient tiraillés entre cette tradition et la «modernité» de la société-hôte (Chicaud, 1984; Llaumet, 1984). D'autres auteurs rejettent l'hypothèse de l'assimilation, du moins dans le contexte français (Oriol, 1985, 1989; Campani et Catani, 1985). Cependant, l'identité ethnique des jeunes de la deuxième génération est généralement conçue en termes bipolaires; on parlera de «double appartenance» (Campani et Catani, 1985; Catani, 1983) ou de «pôles identitaires» (Camilleri, 1990, p. 86).

La «double appartenance» est souvent conçue comme une source de problèmes pour les individus concernés (Few-Lai et Vasquez, 1985; Beauchesne, 1989; Camilleri, 1990). Souvent, les jeunes de la deuxième génération sont considérés comme «déchirés entre deux cultures» ou comme «déracinés», ainsi que les titres de certains ouvrages sur la deuxième génération le laissent entendre (Chicaud, 1984). Ils seraient confrontés à une «crise d'identité» (Yahyaoui, 1989). Par contre, la pluralité des appartenances ethniques ne semble pas poser de problèmes aux jeunes d'origine italienne en France (Campani et

2. Cette définition est basée principalement sur celle de BRETON *et al.* (1990), p. 10; voir aussi SPICKARD (1989), pp. 12-14; en ce qui concerne la notion de catégorie par opposition au groupe ethnique, voir COHEN (1969).

Catani, 1985) ni aux jeunes issus des familles migrantes portugaises en France, qui y trouvaient même une certaine richesse (Oriol, 1984, 1985).

Nous reconnaissons l'intérêt de ces recherches, en particulier celles d'Oriol et de ses collègues, pour notre analyse, mais les résultats de notre enquête dans le contexte montréalais nous amènent à remettre en cause la polarité identitaire évoquée par plusieurs auteurs. Avant d'aborder ce thème, nous traiterons brièvement de certains aspects méthodologiques de notre enquête.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Les données que nous avons retenues pour la présente analyse ont été recueillies auprès de jeunes adultes âgés généralement de 18 à 22 ans d'origine chilienne, grecque, portugaise et salvadorienne. Notre enquête³ a porté sur certains thèmes pertinents quant à l'insertion des jeunes dans la société québécoise: emploi, études, fréquentations et mariage. Nous inspirant en grande partie de l'«analyse des trajectoires de vie» (*life course analysis*) développée par des historiens tels qu'Elder (1977) et Hareven (1974, 1978), nous voulions mettre en lumière l'influence de la famille sur les choix et les démarches de l'individu, notamment le moment (*timing*) où se produisent les transitions importantes (entrée sur le marché du travail, arrêt des études, départ du foyer parental, mariage). Ainsi, nous avons décidé de nous limiter à des jeunes qui n'étaient pas encore mariés ou qui ne vivaient pas encore en couple.

Le choix d'un groupe d'âge autour de la vingtaine se justifie par le fait qu'à cet âge, les jeunes d'origine immigrée étaient encore en contact fréquent avec leur famille d'origine. En effet, pendant la période d'observation participante, nous avons appris qu'en règle générale, les jeunes des groupes immigrés touchés par l'enquête habitaient encore avec leurs parents à cet âge-là, à moins d'être mariés. Pour eux, les choix relatifs aux études, au travail et au mariage se présentent déjà de façon assez concrète, contrairement aux plus jeunes de 15-16 ans, pour qui ces décisions semblent relever beaucoup plus d'hypothèses assez lointaines.

Une période de trois mois d'observation participante au sein de différentes communautés d'origine immigrée a permis aux assistantes de recherche de se familiariser avec les institutions ethniques (églises, associations, journaux, etc.), d'établir des contacts avec divers réseaux sociaux, d'esquisser une topologie des caractéristiques sociales, démographiques et économiques du groupe et de prendre connaissance de l'histoire de sa migration au Québec, de la vie associative et de ses normes culturelles, surtout celles relatives aux rapports familiaux. L'étude de terrain (basée sur l'observation participante et l'entrevue) a été effectuée par des étudiantes de deuxième cycle en anthropologie qui avaient eu au préalable une expérience de recherche auprès du même groupe et qui, dans deux cas, étaient de la même origine ethnique que les membres du groupe. Toutes les assistantes parlaient couramment la langue maternelle des répondants, de sorte que les entretiens se sont déroulés dans la langue choisie par le ou la répondant-e, c'est-à-dire le français, l'anglais ou sa langue maternelle. Bien que notre analyse s'appuie principalement sur les entrevues, les observations faites sur le terrain ont souvent facilité l'interprétation des données d'entrevue.

Une première série d'entrevues semi-structurées a été effectuée: dix entrevues auprès de cinq hommes et cinq femmes ont été menées chez des jeunes de chacun des quatre groupes, de même que cinq auprès de parents immigrés dans chaque groupe. Les entrevues ont porté sur la négociation entre les jeunes et leur milieu familial des décisions relatives à leur trajectoire de vie et qui influencent l'insertion à long terme dans la société québécoise (études, travail, fréquentations, mariage, etc.). Les entretiens avec les parents portaient sur les mêmes thèmes et avaient pour but de vérifier les propos des jeunes quant

3. Cette recherche a été subventionnée par le FCAR (Québec), le Secrétariat d'État (Ottawa) et le CAFIR (Université de Montréal).

aux attitudes qu'ils attribuaient à leurs parents. Ensuite, vingt entrevues (10 par sexe) portant sur les mêmes thèmes ont été effectuées auprès de Québécois francophones du même groupe d'âge et habitant toujours chez leurs parents (comme presque tous les jeunes d'origine immigrée interviewés). Cette dernière série d'entrevues a été basée sur le même schéma que les entrevues effectuées auprès de jeunes minoritaires, sauf pour les questions éliminées ou modifiées pour adapter le schéma à une population non immigrée.

Enfin, une autre série d'entrevues a été menée auprès de jeunes d'origine portugaise et grecque, dix dans chaque groupe, en nombre égal selon le sexe : elles portaient sur des thèmes dont l'importance ressortait des entrevues précédentes : l'autonomie, le respect, l'obligation familiale, la signification du pays d'origine des parents dans la vie des jeunes (sur le plan concret ou imaginaire).

Au total, 80 jeunes ont été interviewés, 40 de chaque sexe, ainsi que 20 parents immigrés. Les 80 jeunes répondant-e-s incluent 20 d'origine portugaise, 20 d'origine grecque, 20 d'origine latino-américaine et 20 d'origine québécoise francophone. La durée moyenne des entrevues auprès des minoritaires, jeunes et parents, a été d'une heure et demie ; celles menées auprès des jeunes dont les parents sont des Québécois francophones ont pris environ une heure.

En premier lieu, la présentation des résultats de la recherche traitera de certains aspects du mode de vie de nos répondant-e-s, ceci à partir de leurs propres témoignages⁴ aussi bien qu'à partir de l'observation faite par les enquêteuses. Ensuite, nous aborderons les sentiments et les évaluations exprimés par les jeunes par rapport aux questions touchant l'appartenance ethnique.

LE GROUPE D'ÉTUDE

Presque tous les interviewés d'origine grecque sont nés à Montréal, tandis qu'une bonne partie des jeunes dont les parents sont Portugais sont nés au Portugal et sont arrivés très jeunes au Québec. Les jeunes Chiliens sont arrivés au Québec vers l'âge de huit ans, tandis que les Salvadoriens ne sont venus que vers l'âge de 14 ou 15 ans. Dans l'ensemble, les interviewés qui sont nés au Québec, ainsi que plusieurs des jeunes nés au Chili, ont visité le pays d'origine de leurs parents au moins une fois, sinon plus.

Presque tous les interviewés d'origine portugaise et la majorité des jeunes d'origine grecque disent parler trois langues, le français, l'anglais et la langue maternelle apprise des parents. Pourtant, ils sont beaucoup plus à l'aise en anglais et leur connaissance du français est souvent rudimentaire. D'ailleurs, les jeunes d'origine grecque ont tendance à utiliser l'anglais entre frères et sœurs et le grec avec leurs parents. Par contre, bon nombre de jeunes Salvadoriens, qui représentent le groupe d'installation la plus récente, ne savent pas l'anglais, mais ils ont appris le français depuis leur arrivée. Ceux qui sont venus du Chili ont d'abord appris le français, ayant été scolarisés dans cette langue, et plus tard l'anglais.

Tous les jeunes parlent la langue maternelle des parents avec ces derniers, quoique plusieurs d'origine grecque et portugaise parlent une des langues majoritaires avec leurs frères et leurs sœurs plus jeunes (habituellement l'anglais dans le cas des Grecs ; le français ou l'anglais chez les Portugais) ou avec leurs amis de la même origine ethnique. Les jeunes originaires de l'Amérique latine parlent toujours espagnol en famille et avec leurs amis latino-américains.

Règle générale, les jeunes fréquentent des amis du même groupe ainsi que des jeunes d'autres origines minoritaires. Sauf pour les Chiliens, la majorité des jeunes avouent qu'ils n'ont presque aucune intimité avec des Québécois-es francophones « de souche » de leur âge. À la différence des autres groupes, presque tous les jeunes nés au Chili avaient des amis québécois francophones, mais, comme nous le verrons plus loin,

4. Dans plusieurs cas, les propos extraits d'entrevues cités dans le texte ont été traduits en français soit par l'auteure, soit par l'enquêteuse. Les noms attribués aux interviewés sont fictifs.

une fois arrivés à la fin de l'adolescence, nombreux sont ceux qui se trouvaient plus à l'aise avec leurs amis latino-américains.

En outre, chez les Chiliens, leurs parents sont en général nettement plus scolarisés et plus urbanisés que ceux des autres jeunes. Dans l'ensemble, on peut dire que les Chiliens qu'a retenus notre étude appartiennent à la classe moyenne et exercent des occupations de cols blancs, tandis que les parents grecs, portugais et salvadoriens appartiennent généralement à la classe ouvrière ou paysanne, font du travail manuel (souvent spécialisé chez les Grecs) ou encore gèrent de petites entreprises commerciales. Compte tenu de ces tendances générales, nous avons structuré l'échantillon de jeunes d'origine québécoise de manière que 15 répondant-e-s ou les trois quarts du groupe d'étude soient de la classe ouvrière, et 5, ou le quart, de la classe moyenne (selon l'occupation de leurs parents).

Presque toutes les mères des jeunes répondant-e-s sont sur le marché du travail ; d'ailleurs, elles sont le soutien principal dans presque tous les ménages salvadoriens touchés par l'enquête. Dans ce dernier groupe, les pères étaient généralement absents, le plus souvent suite à une rupture conjugale. Par contre, il y avait seulement deux cas de divorce chez les parents des jeunes d'origine portugaise (et dans ces cas, les deux parents étaient présents dans la vie quotidienne du jeune) et aucun chez les Grecs. Des dix jeunes Chiliens, deux vivaient dans des ménages monoparentaux, l'un à cause du décès du père, l'autre suite à la séparation des parents.

La majorité des jeunes issus des groupes grec et portugais étudient au CEGEP. De plus, quelques-uns songent à fréquenter l'université ou y sont déjà. (Presque tous les autres travaillent au salaire minimum et veulent apprendre un métier.) La majorité ont un emploi, au moins à temps partiel, ils ont été embauchés, le plus souvent, via le réseau « ethnique », et souvent par l'intermédiaire de leurs parents. La plupart des Chiliens étudient au CEGEP tandis que les Salvadoriens, quant à eux, étudient encore au secondaire, au CEGEP ou, dans le cas de plusieurs garçons, se préparent à des métiers semi-qualifiés telle que la mécanique.

Presque tous les interviewés d'origine immigrée vivent encore chez leurs parents. Chez les Portugais, la plupart contribuent au financement du ménage, parfois de façon très substantielle, le montant étant fixé selon le salaire du jeune et les besoins du ménage (Claudio, 1991). Ce même modèle de contribution au ménage prévaut, mais à un degré moindre, chez les Grecs. La plupart de ces derniers sentent qu'ils devraient aider leurs parents économiquement mais ne le font que de façon irrégulière ou ne peuvent pas le faire parce qu'ils étudient encore (Xenocostas, 1991). Chez les jeunes Latino-Américains, l'aide financière accordée aux parents est informelle, en ce sens qu'elle se fait sans que les parents l'exigent ou en fixent le montant. Dans le cas des Salvadoriens, la contribution peut représenter une part importante du revenu du jeune. Elle est donnée le plus souvent à la mère, puisqu'il s'agit surtout de ménages monoparentaux. Quant au travail domestique, les filles des quatre groupes s'y sentent plus obligées que les garçons, mais très souvent, elles avouent en faire très peu, surtout si elles travaillent et étudient en même temps. Les garçons se trouvent parfois obligés ou contraints d'aider leur père aux travaux de réparation, de rénovation ou dans l'entreprise familiale, surtout chez les Portugais mais aussi parfois chez les Grecs.

NORMES FAMILIALES ET IDENTITÉ

Notre première série d'entrevues auprès des quatre groupes étudiés a peu mis l'accent sur la question de l'identité ethnique. Pourtant, en réponse aux questions relevant de thèmes tels que la vie familiale, les amitiés et le travail, nos interviewé-e-s ont souvent exprimé des attitudes que nous jugeons pertinentes pour l'étude de la question des appartenances ethniques. Nous avons été très surprises de constater, par exemple, que nos répondant-e-s sont en accord avec leurs parents sur certains principes et valeurs. Ainsi, à de nombreux égards, ils adhèrent à l'idée de la primauté de la famille sur l'individu. De plus, comme nous l'avons déjà suggéré (Meintel, 1989), ils se voient comme très

différents des Québécois en ce qui concerne la vie et les normes familiales, particulièrement le « respect », thème qui revient constamment dans le discours de ces jeunes, et ceci dans les quatre groupes.

Le jeune Québécois est plus indépendant. Il pense surtout à lui-même. « Je le fais pour moi, pas pour ma famille. » « J'ai une sœur — je ne sais pas où elle se trouve. » « Je ne sais pas où se trouve mon frère, ça me fait rien. » Dans mon cas, c'est : « Où est mon frère ? Où est ma sœur ? qu'est-ce qu'ils font ? » Eux, ils ne sont pas comme nous, ils n'ont pas les mêmes valeurs, ils n'ont pas les mêmes principes, ils ne sont pas aussi orientés vers la famille que les Grecs... Ils ne sont pas aussi respectueux de leurs parents...

(Marcos, 20 ans, étudiant de CEGEP, né au Québec.)

Le principe de l'aide que l'on doit aux parents est plus souvent accepté que contesté, même quand on trouve cette responsabilité lourde à porter. C'est le cas de plusieurs jeunes issus du milieu portugais ainsi que de quelques-uns d'origine grecque.

J'ai cet arrangement avec mes parents où je leur donne un certain pourcentage de mon salaire... Nous avons acheté la maison... Ils disent toujours : « Quand nous ne serons plus là, la maison sera à vous autres. » Très bien. Moi je peux mourir avant vous (les parents)... Des fois tu te dis : « Ben, voilà un gros morceau de ta paie »... (mais) eux, ils m'ont élevée et maintenant c'est mon tour de les aider...

(Claudia, 23 ans, née au Portugal, arrivée au Québec à l'âge de 2 ans. Secrétaire, elle étudie à temps partiel à l'université.)

La cohabitation des enfants avec leurs parents jusqu'au mariage semble la norme chez les Grecs, les Portugais et les Salvadoriens, tandis que chez les Chiliens, et les parents et les jeunes acceptent plus facilement les unions libres, au moins à titre d'essai avant le mariage. Dans les autres groupes, l'interdiction de ces pratiques est acceptée par la majorité (un peu moins souvent chez les garçons). Certains jeunes considèrent, tout comme leurs parents, que le mariage représente le « vrai » passage à la vie adulte et qu'avant le jeune n'a ni le statut ni les ressources pour vivre seul.

Quant à l'idée de cohabiter en dehors du mariage, plusieurs (surtout des filles) y sont opposées pour les raisons morales et religieuses invoquées également par leurs parents, en particulier les mères. D'autres jeunes, surtout des filles, considèrent la cohabitation moins romantique (« moche », au dire de plusieurs) et plus insécurisante que le mariage. La plupart des filles et des garçons dans les trois groupes mentionnés acceptent de vivre chez leurs parents, bien qu'ils aimeraient mieux s'installer ailleurs. Ils restent, disent-ils, parce qu'ils ne veulent pas blesser ou offenser leurs parents.

De nombreux interviewé-e-s s'accordent sur une même valeur, soit la chasteté féminine que privilégient les parents salvadoriens, portugais et grecs (mais pas les chiliens), du moins au niveau des idéaux. Globalement, les filles des trois groupes concernés s'attardent plus souvent que les garçons sur ce thème, sans doute parce qu'il concerne directement leurs faits et gestes à elles.

Il faut que je me surveille. Je ne veux pas faire quoi que ce soit... avec les gars... qui susciterait des commérages.

(Angela, 21 ans, étudiante de CEGEP, née au Canada de parents grecs.)

Les jeunes Salvadorien-ne-s, en particulier, jugent pour la plupart que la virginité est importante pour la fille dans la plupart des cas. Ils invoquent à cet égard soit les valeurs familiales, soit la religion, soit les attitudes de leurs proches latino-américains. Dans l'extrait qui suit, on remarque le lien explicite établi entre les mœurs et l'identité culturelle par la jeune femme qui parle.

Théoriquement, je ne suis pas d'accord avec les relations sexuelles avant le mariage. Parce que même si je suis venue ici à quatorze ans, je sais comment ma mère pense, et je sais ce qu'une Latino pense. Et je suis dans un groupe religieux catholique.... J'ai quand même des amis qui l'ont fait. Aujourd'hui, tout le monde le fait. On est perdu. Mais personnellement, je préfère ne pas le faire... Pour moi, c'est important dans le sens que c'est une culture. C'est une culture et c'est une manière de penser, et moi je l'ai appris ça fait longtemps. Dans le fond c'est une lutte... Je n'y vois pas vraiment quelque chose de mal, (mais) par contre je ne le fais pas.
(Eva, 21 ans, étudiante de CEGEP, née au Salvador.)

Pourtant, ajoutons qu'Eva rejette les valeurs machistes attribuées au milieu d'origine, tout comme les autres jeunes ressortissants du Chili et du Salvador. Parlant des garçons qui tiennent à la virginité de leur fiancée, elle dit :

Je n'aime pas un garçon comme ça; je ne sais pas pour qui il se prend.

La préférence pour l'endogamie ethnique, qui est la norme chez les Grecs et les Portugais, fait l'objet d'un consensus assez général entre les générations. Une fois de plus, il faut noter que le raisonnement des jeunes n'est pas forcément le même que celui des parents. Tandis que pour les parents c'est une question de valeurs et, surtout chez les Grecs, de religion, pour les jeunes, l'endogamie est le plus souvent privilégiée pour des raisons d'ordre social et familial. Ces derniers tendent à invoquer l'importance de l'harmonie entre les deux familles. Ils soutiennent que non seulement un mariage à l'intérieur du groupe plairait aux parents et bénéficierait donc de leur approbation et de leur appui, mais aussi qu'un tel mariage faciliterait la communication entre les partenaires et leurs parents et entre les deux familles concernées, puisqu'ils parleraient la même langue. Tout compte fait, les deux générations s'accordent sur des valeurs fondamentales, puisque les jeunes comme les parents conçoivent le mariage comme l'union de deux familles, et pas seulement comme l'union de deux individus.

Il faut préciser que plusieurs des jeunes issus des milieux grec et portugais évoquent la possibilité de se marier avec quelqu'un d'une origine ethnique qu'ils considèrent « proche » en raison de similitudes culturelles ou religieuses (par exemple, des Portugais peuvent parler ainsi des Italiens ou des Grecs). Cette éventualité est souvent présentée comme presque aussi bonne que le mariage avec un individu de la même origine ethnique. Quelques-uns, minoritaires, affirment pourtant que l'origine ethnique n'a aucune importance pour eux. Certaines filles affirment même qu'elles ne se marieraient surtout pas avec un homme de leur groupe à cause des attitudes « machistes ».

Bien qu'il puisse exister un écart entre les attitudes exprimées par les jeunes et les choix réels qu'ils feront dans l'avenir (par exemple en matière d'endogamie), le consensus entre ces jeunes et leurs parents semble contredire les nombreuses études qui mettent l'accent sur le conflit entre les générations, censé être « bien plus grave dans les familles immigrées » (Malewska et Gachon, 1988, p. 15). À cet égard, les jeunes d'origine latino-américaine dans notre enquête semblent s'accorder plus étroitement encore avec les valeurs attribuées aux parents que ceux des deux autres groupes. D'une part, les parents chiliens sont souvent décrits par leurs enfants comme « ouverts » (par exemple en ce qui concerne la sexualité, la cohabitation hors mariage, les fréquentations à l'extérieur du groupe ethnique). D'autre part, les parents salvadoriens sont plus conservateurs à cet égard, mais les jeunes du groupe, qui ont passé une partie de leur enfance au Salvador, s'accordent tout de même avec eux. D'ailleurs, l'image des parents, qui sont considérés comme des figures héroïques de la lutte politique, est particulièrement valorisée dans les deux groupes latino-américains.

Nous ne voulons nullement minimiser les désaccords qui peuvent exister entre les immigrants et leurs enfants. Il faut préciser que les divergences de vues entre jeunes et parents portugais, grecs et salvadoriens quant aux fréquentations se manifestent surtout au niveau des comportements (par exemple les heures de rentrée imposées aux filles) plutôt

qu'au niveau des principes (l'importance de la chasteté ou, du moins, de la bonne réputation des filles). Un grand nombre avouent que leurs parents ont du mal à accepter les fréquentations plurielles avant le mariage. Dans ces trois groupes, plusieurs évitent de présenter à leurs parents leurs copains ou copines sauf s'ils envisagent le mariage. La plupart d'entre eux affirment que la communication avec leurs parents laisse à désirer. Pour certains, elle est trop superficielle tandis que d'autres affirment que certains sujets sont tabous parce qu'ils engendrent des conflits. Cependant, le problème paraît encore plus sérieux chez les jeunes d'origine québécoise francophone. Souvent, ces derniers affirment que, même s'ils habitent chez leurs parents, ils n'ont presque aucun contact avec eux (Meintel, 1989).

Toutefois, nous considérons qu'il est hâtif, et probablement erroné, de supposer que de tels problèmes découlent d'une différence ou d'un décalage culturel entre parents et enfants. Assez souvent, les jeunes hommes d'origine portugaise, par exemple, ont des conflits avec leurs parents au sujet de leur contribution au ménage, surtout quand il s'agit de collaborer avec le père pour bricoler ou rénover la maison. Mais des conflits similaires sont actuellement attestés en milieu rural au Portugal, où les jeunes travaillent de plus en plus comme salariés et ne veulent pas confier leurs gains à leurs parents, alors qu'auparavant, tout le monde contribuait par son travail à l'entreprise paysanne familiale (Pina-Cabral, 1986, p. 71). Les jeunes eux-mêmes tendent à expliquer les divergences entre eux et leurs parents par des facteurs tels que les origines paysannes et rurales de ces derniers, par leur désir d'un retour dans le pays d'origine, ou le fait qu'ils ont échappé aux changements dans les mœurs survenus dans leur patrie depuis qu'ils ont émigré.

Dans la mesure où les jeunes s'accordent avec leurs parents sur les valeurs familiales, on doit se demander si un tel consensus ne serait pas surtout une stratégie identitaire. Les valeurs que ces jeunes attribuent aux parents et qu'ils affirment partager dans une grande mesure sont opposées à celles qu'ils attribuent aux Québécois (Meintel, 1987). C'est au niveau des modèles familiaux que la majorité des jeunes d'origine immigrée voient une grande différence entre eux et leurs pairs d'origine québécoise. Ils en font une distinction valorisante. À cet égard, il faut souligner que, sauf pour les Chiliens, ils ont une connaissance très relative et lointaine de la vie familiale des Québécois « de souche », puisque, comme nous l'avons déjà remarqué, les relations amicales avec les Québécois francophones sont relativement rares chez nos répondant-e-s. Autre évidence de l'importance symbolique et identitaire du consensus tel qu'il est affirmé : souvent, les mêmes jeunes qui affirment être en accord avec les valeurs des parents rapportent des conflits aigus avec ces derniers, au sujet de leur contribution financière au ménage, par exemple. On retrouve de telles ambiguïtés chez la plupart de nos jeunes interviewés.

LE PAYS DES PARENTS

La complexité du lien entre les rapports familiaux concrets et l'appartenance des jeunes s'exprime aussi dans l'importance accordée par ces derniers au pays d'origine des parents (où, en fait, bon nombre d'entre eux sont nés). La grande majorité ont fait une voire plusieurs visites au pays; plusieurs aimeraient y aller régulièrement. De plus, quelques-uns souhaitent faire un long séjour dans le pays natal de leurs parents afin de voir s'ils peuvent s'y établir. Même si ce genre de projet reste hypothétique pour la plupart, il illustre l'importance de ce pays dans leur imaginaire. De manière quelque peu paradoxale, cette idée de retour se présente pour certains comme une voie de sortie des problèmes familiaux, un peu comme le Canada apparaissait à leurs parents comme une échappatoire aux difficultés éprouvées dans leur milieu d'origine. Il ne s'agit pas tout à fait d'un « retour aux sources », les jeunes s'orientant vers les grandes villes plutôt que vers le village ou la région d'origine des parents.

Je suis allée en Grèce quand j'avais 13 ans. J'ai beaucoup apprécié. Là-bas, ils profitent de la vie, ils ne travaillent pas comme des chiens, comme nous faisons... C'était bon d'y retourner; je me sentais chez moi. J'aimerais pouvoir vivre seule ou avec

quelqu'un avant de me marier, mais je ne le ferais pas pendant que je vis ici, avec ma famille... C'est pour ça que j'irai en Grèce.
(Angela, 21 ans, étudiante de CEGEP, née au Québec.)

Presque tous les jeunes Chiliens envisagent de retourner au pays où ils sont nés, soit parce qu'ils veulent contribuer à ce pays sur le plan politique, soit parce qu'ils en apprécient la vie « plus communautaire », « moins individualiste ». Le retour est généralement envisagé après les études, puisqu'on juge que les cours universitaires au Chili coûtent trop cher. D'ailleurs, les études sont conçues en fonction d'un retour éventuel. Du reste, le projet de retour des jeunes Chiliens fait partie d'un processus identitaire plus global, thème sur lequel nous reviendrons :

Avant, je n'avais pas cette mentalité. J'étais plus jeune et je me tenais seulement avec des Québécois, je n'étais pas vraiment ami avec les jeunes Chiliens, mais après tu commences à te tenir plus avec des Chiliens, tu te sens plus Chilien, tu te dis : « Ce sont mes racines », puis tu as envie d'y retourner, tu sens qu'il faut aller aider.
(Miguel, 18 ans, arrivé au Québec à 7 ans. Ses parents sont séparés depuis 6 ans. Il a terminé le CEGEP et il commence un cours à l'éducation des adultes pour devenir électricien.)

Très bien intégrés au Québec, les jeunes nés au Chili ont des relations d'amitié avec les Québécois de souche française. Ils parlent couramment le français et, de manière générale, ils s'orientent vers des études universitaires ou vers des métiers spécialisés. Cependant, ils se considèrent avant tout comme des Chiliens. Certains des parents chiliens envisagent, eux aussi, de retourner ; d'autres voient le projet de retour de leurs enfants politisés avec une certaine angoisse, évoquant le cas de Carmen Quintana, cette jeune fille qui a vécu une partie de son enfance à Montréal et qui a été brûlée par les militaires au moment où elle était au Chili.

Relativement peu d'études sur les jeunes dits de la « deuxième génération » prennent en considération les rapports imaginaires ou concrets avec le milieu d'origine des parents. Citons tout de même Camilleri (1990) ; Oriol (1984, 1988) ; Peressini (1988). Pourtant, les moyens de transport et de communication actuels vont probablement permettre à plusieurs de ces jeunes de développer un certain degré de « transnationalité » dans leur mode de vie. De plus, comme nous le verrons dans la section suivante, leur image des gens du pays d'origine constitue un des paramètres de leur identité ethnique.

LE FLOU DE L'IDENTITÉ

Comme nous l'avons déjà dit, plusieurs études françaises parlent de la « double appartenance » des jeunes issus des milieux immigrés en France. De même, quelques-uns des jeunes interviewés parlent en termes dualistes de leur identité, d'une différence entre la culture à la maison et à l'extérieur :

Tu es différente (si tu es Grecque). En un sens, il faut être deux personnes. À la maison, tu dois être Grecque, et à l'extérieur tu dois être Grecque et Québécoise ou Canadienne en même temps. Tu dois pouvoir te mêler et travailler avec les autres.
(Niki, 22 ans, gérante d'une boutique de vêtements, née à Montréal.)

S'agit-il dans ces cas d'une « double identité » ? Selon Giraud (1987), la notion de double identité n'est qu'un « oxymoron », illogique parce que contradictoire, puisque qui dit identité dit unicité par définition (Devereux, 1972). Tout en admettant que les minoritaires eux-mêmes puissent se présenter comme ayant une « double identité », Giraud considère qu'il s'agit d'« une réponse polémique à la situation de minorisation [...] une stratégie d'intégration pluraliste ». Quant aux théoriciens, ceux qui affirment la « double identité », dit-il, ils tendent aussi à voir comme une pathologie la pluralité des origines ou

des appartenances. En effet, certains chercheurs insistent sur la « crise » d'identité des jeunes d'origine immigrée en France, notamment chez les Maghrébins, car ils seraient confrontés à deux systèmes de valeurs opposés (Malewska-Peyre, 1982; Khelil, 1991; Yahyaoui, 1989). Oriol, par contre, établit une distinction, fort utile à notre avis, entre la culture comme ensemble de traits et l'identité vue comme une norme d'appartenance (1985, p. 177). Ainsi, il s'agirait du « maintien d'une affiliation et la révision des valeurs qui y étaient initialement attachées » (Oriol, 1988, p. 21). Cette révision peut « recréer une culture qui n'aura en fin de compte qu'un rapport lointain avec on ne sait quelle authenticité primitive » (Oriol, 1985, p. 177).

En fait, nos jeunes interlocuteurs tendent à se situer par rapport à plusieurs axes identitaires possibles, faisant état de leurs appartenances multiples comme d'un constat plutôt qu'un problème, et ils ne l'éprouvent pas comme une infériorité. Ils se démarquent de ceux qu'on appelle couramment les Québécois « de souche » mais comme nous l'avons déjà dit, en même temps, ils identifient des points de similitude :

Je les aime bien parce qu'ils peuvent être très ouverts... ils peuvent être aussi chaleureux que nous autres, aussi latinos que nous autres.
(Orlando, 19 ans, étudiant de CEGEP, arrivé au Québec à 10 ans.)

Ils sont patriotes envers le Québec. Ils sont comme les Grecs dans un sens.
(Angela, 21 ans, étudiante de CEGEP, née au Québec.)

Somme toute, nous n'avons trouvé aucun propos chez les répondant-e-s qui laisse paraître un désir de se fondre dans les groupes majoritaires de la société québécoise. Au contraire, leur discours spontané traduit surtout une fierté d'avoir des origines étrangères. Et ils ne se sentent pas moins Québécois pour autant, mais plutôt « Québécois plus », selon l'expression de l'une d'entre eux.

Nous avons beaucoup plus que les Québécois. Je suis Québécoise mais aussi Portugaise. La culture québécoise plus la partie de la culture portugaise que nous avons, ça fait de nous des personnes plus riches et plus ouvertes.
(Ida, originaire de Portugal, 23 ans, arrivée au Québec à 10 ans.)

Non seulement la majorité des jeunes valorisent-ils leurs racines étrangères, mais plusieurs qui sont nés en Amérique latine parlent des dimensions positives de l'expérience de la migration :

Quand tu viens d'un autre pays, tu as des idées différentes, tu es exposé à des choses différentes de beaucoup de choses chiliennes ici, comme moi j'apporterai beaucoup de mes choses québécoises quand je vais là-bas. Je pense que c'est bien comme ça. Je pense que nous sommes chanceux d'être venus ici, où nous avons vu des choses que nous n'aurions pas vues autrement.

(Daniel, 18 ans, né au Chili, étudiant de CEGEP arrivé à 8 ans au Québec. La famille songe à retourner au Chili quand les enfants auront terminé leurs études. Daniel ajoute que s'il se marie avec une Québécoise, il restera peut-être au Québec.)

Ces jeunes, en effet, croient avoir tout ce qu'ont les Québécois « de souche » et plus encore, notamment la connaissance de plusieurs langues, une perspective plus cosmopolite (thème qui revient souvent chez les jeunes Chiliens) et un sentiment de sécurité par rapport à leurs racines culturelles. Plusieurs commentent l'« insécurité » des Québécois vis-à-vis leur identité ! (Propos d'une fille d'origine portugaise : « Les Québécois français ne sont pas un peuple sûr de lui-même. »)

Le jeune qui grandit en milieu immigrant à Montréal ne se sent pas tout à fait comme les cousins à qui il rend visite dans le pays d'origine de ses parents. Au contraire, il garde une certaine distance critique par rapport à tous les milieux culturels auxquels il

participe. La valorisation de l'appartenance « autre », d'ailleurs, n'implique pas forcément une volonté de vivre selon la culture ou le mode de vie du pays ancestral.

Je parle bien le grec, je le lis... mais je vivrais là-bas seulement comme dernier recours. J'apprécie les confort que nous avons ici... Je les ai trouvés assez bizarres (les Grecs de Grèce). Trop de Grecs dans une seule place! J'ai *freaké*! Je veux dire, tout le monde parlait grec, des gens gros, des gens maigres, même des gens noirs! (*rire*)
(Jimmy, 21 ans, né au Canada, étudiant de CEGEP; il a visité la Grèce plusieurs fois.)

En Grèce ils considèrent sans importance tout ce qui n'a rien à voir avec le sexe, la politique ou le soccer. Ils crient... mais ils ne discutent pas vraiment pour trouver une solution comme on fait ici... Aussi, les gens sont polis ici, j'aime ça...
(Helen, 20 ans, étudiante de CEGEP. Elle a visité la Grèce plusieurs fois.)

Les jeunes originaires de l'Amérique latine critiquent souvent le machisme de leur milieu d'origine ainsi que les rapports entre les sexes, en général :

Là-bas (au Salvador), c'est le machisme partout... Il y a des Latinos qui sont arrivés jeunes ici et qui pensent la même chose. La femme doit tout faire dans la maison, puis lui, c'est le macho, il frappe la femme... Je hais ces stupidités...
(Francisco, 18 ans étudiant de CEGEP, né au Salvador, arrivé au Québec à 12 ans.)

Nos interviewés ne sont pas moins critiques face au milieu immigré où ils ont grandi. Plusieurs jeunes d'origine portugaise ou grecque considèrent le milieu immigré comme plus conservateur, voire moins « moderne », que le pays d'origine :

Ce sont les Grecs immigrés à Montréal qui sont si stricts. Les Grecs en Grèce sont plus comme les Québécois — moins stricts par rapport aux activités sociales de leurs filles.
(Maria, 22 ans, en chômage, qui envisage d'entreprendre des études universitaires, née à Montréal.)

De nombreux commentaires provenant de nos interviewés les situent par rapport à d'autres groupes minoritaires, soulignant les similitudes ou différences qu'ils y trouvent avec leur propre groupe d'origine :

Je pense que d'autres immigrants, tels que les Italiens et les Portugais, ont les mêmes valeurs, le mode de vie et la façon de penser que les Grecs.
(Thanasi, 23 ans, ingénieur, formation universitaire, né au Québec.)

Ces jeunes vivent assez aisément leur origine « autre » et leur identité québécoise ou canadienne (cette deuxième est plus souvent réclamée par les jeunes Grecs, scolarisés en anglais). Pourtant, la notion de « double appartenance » ne semble pas tout à fait adéquate pour rendre compte de leurs affiliations multiples. Les entrevues que nous avons effectuées révèlent une gamme d'identités beaucoup plus large. Ainsi le « nous »-sujet de leurs discours oscille constamment entre différents lieux d'identification. Tantôt, il s'agit du « nous les X au Québec » (s'opposant aux gens du pays d'origine), tantôt de « nous les Latins » (gens d'origine latino-américaine et méditerranéenne), tantôt du « nous les gens d'origine immigrée », etc. En fait, les qualificatifs du « nous » sont nombreux et diversifiés: les Européens de l'Ouest, Européens, Latins, Latinos (c'est-à-dire Latino-Américains), Méditerranéens, « ethniques », etc. Par surcroît, quelques-uns affichent une identité qui relève d'une région du pays d'origine: les Grecs des îles, les Portugais continentaux, les Açoréens... Nous devons ajouter que quelques-uns tiennent des propos universalistes dont toute identité ethnique est écartée :

J'ai des amis de toutes origines... Je n'aime pas les classifications... Je ne vois pas de frontières... Il y a des familles qui sont bonnes, d'autres qui ne le sont pas. Je connais

des familles québécoises qui sont «fuckées» et aussi des familles chiliennes qui le sont. Ça dépend des membres.

(Daniel, 18 ans, étudiant de CEGEP, arrivé au Québec à 8 ans.)

Les identités ethniques revendiquées le plus souvent sont : 1) celles qui font appel à leur «autre» origine nationale (grecque, portugaise, salvadorienne, chilienne); 2) celles qui réfèrent à la société où ils vivent (canadienne, québécoise) et celles qui dénotent le statut de minoritaire («ethnique», enfant d'immigrant). La catégorie «ethnique» revient fréquemment et est citée généralement par les groupes d'installation relativement récente. De plus, on trouve de nombreuses mentions du groupe ethnique localisé (par exemple les Portugais de Montréal). Ces appartenances sont tantôt appropriées, tantôt rejetées ou opposées par rapport au «je» ou au «nous».

Il est bien évident que la plasticité des appartenances de ces jeunes n'est pas sans limite. Un certain nombre d'interviewés expriment une certaine distance par rapport aux immigrés qu'ils jugent «trop différents» — une Chilienne parle ainsi des Pakistanais, par exemple, un Grec tient des propos similaires au sujet des noirs. De plus, plusieurs affirment qu'ils ne pourraient pas fréquenter une personne noire à cause des problèmes que cela provoquerait avec leurs parents. Néanmoins, nous trouvons que les affiliations multiples exprimées par ces enfants d'immigrés sont particulièrement intéressantes, en effet, étant donné que la possibilité d'une création de nouvelles identités ou, mieux, de nouvelles appartenances est rarement évoquée dans les études sur la «deuxième génération». Enfin, la fierté qu'éprouvent ces jeunes vis-à-vis leur origine étrangère et minoritaire, leur adhésion explicite aux principes véhiculés par les parents, l'absence de toute notion d'assimilation dans leur discours, la plasticité relative de leur identité — tout cela nous paraît être assez exceptionnel par rapport à la littérature sur les jeunes de la deuxième génération ainsi que sur le thème de l'identité ethnique en générale. Comment l'expliquer ?

DISCUSSION

Premièrement, il ne faut pas minimiser l'effet de l'âge de nos répondant-e-s. Si on avait interviewé des adolescents plus jeunes, disons de 14 ou 15 ans, il est fort probable que l'on aurait trouvé moins de consensus entre les jeunes et les parents et peut-être plus de volonté de ressembler à leurs pairs d'origine majoritaire. D'ailleurs, plusieurs nous ont raconté que la conscience de leurs origines culturelles et la fierté de cet héritage culturel se sont éveillées plus tard dans l'adolescence, généralement entre 15 et 17 ans. Cette tendance s'observe de façon particulièrement frappante, et parfois dramatique, chez les jeunes d'origine chilienne. (Voir, à ce sujet, Grmela, 1991, ainsi que le témoignage de Miguel, cité ci-dessus.) D'ailleurs, sur la base d'une vaste enquête dans plusieurs milieux américains, Waters affirme que de tels changements sont assez typiques et se manifestent avec régularité à certains moments de la trajectoire de vie (1990, pp. 36-46).

Le deuxième facteur qui nous semble pertinent est le contexte montréalais dont la spécificité a été soulignée par Anctil (1984). Selon lui, la présence d'une «double majorité» expliquerait la rétention des indicateurs ethniques par chaque groupe (langue, religion, endogamie) qui est sensiblement plus marquée à Montréal que dans les autres grandes villes. La spécificité du contexte multiethnique montréalais, selon l'auteur, tient aussi à son rôle de plaque tournante par rapport au reste du Canada et même aux États-Unis. Ainsi, les nouveaux arrivés ont eu tendance à établir leurs premières institutions ethniques (églises, journaux, clubs) dans cette ville, même quand ils ne sont pas venus en grand nombre jusqu'à tout récemment. Comme Breton (1962) l'a noté voilà plusieurs années, la complétude institutionnelle (*institutional completeness*) peut être plus importante que le nombre pour le maintien de l'identité et du caractère distinct du groupe.

Les changements linguistiques survenus depuis quinze ans ont eu pour effet, semble-t-il, de favoriser le maintien de la langue maternelle des immigrés, puisque dans le contexte de ces changements, cette langue devient la seule *lingua franca* du groupe. (Voir Painchaud et Poulin, 1983, au sujet des Italiens.) Notre recherche indique que dans

certains autres groupes, du moins, les jeunes de la deuxième génération deviennent de plus en plus trilingues, la langue maternelle des parents demeurant la langue commune du groupe.

Anctil (1984) avance qu'une double majorité exerce moins de « pouvoir assimilateur » qu'une seule. En effet, le contexte montréalais semble fournir un environnement propice aux identités minoritaires. Depuis un siècle et demi, aucune des deux majorités n'a connu une hégémonie complète et soutenue, la dominance politique, démographique ou économique de l'une a toujours été contrecarrée par la menace que l'autre majorité représentait sur l'un ou l'autre de ces fronts (Linteau, 1982). Le vingtième siècle a été marqué par la croissance de la catégorie des « Autres » (ni Français, ni Britanniques). En 1987-1988, environ le quart des élèves dans les écoles catholiques étaient d'origine autre que québécoise francophone, proportion qui grandit toujours (Blanc, 1989, p. 166). S'il est vrai qu'on assiste à une hégémonie culturelle et politique des Québécois francophones, elle reste toujours fragile et précaire.

De plus, on ne doit pas sous-estimer l'impact idéologique et politique du nationalisme québécois comme modèle de revendication ethnique pour les groupes migrants. La lutte des Québécois contre la majorité politique pour la reconnaissance de leur identité, leur langue et leur culture représente une sorte de paradigme pour les autres groupes culturels. Plusieurs des jeunes d'origine immigrée ont exprimé leur admiration pour les Québécois francophones, qu'ils voient non comme des minoritaires cherchant à s'identifier aux majoritaires, mais plutôt comme des minoritaires par rapport à une autre minorité dont ils voudraient imiter la réussite.

Il est peut-être opportun de rappeler qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, du « maintien » mais de la transformation continue des traits qui continuent à servir d'indicateurs ethniques. Au point de départ de notre recherche, nous considérons que le contexte montréalais n'a pas seulement fourni des conditions favorables à la perpétuation de ces indicateurs culturels et ethniques, mais qu'il a aussi offert les conditions d'un lieu inter-ethnique tout à fait particulier. Il est permis de se demander si la fluidité des identités exprimées par les jeunes est vraiment aussi insolite que la littérature le laisse croire, puisque nous ne trouvons rien de semblable dans les résultats des autres recherches sur la deuxième génération. (Mais notons que nous ne trouvons pas ailleurs une presse à vocation interculturelle comme à Montréal — *Vice-versa*, *Parole méthèque*, *Humanitas* et plusieurs autres publications...)

Tout en reconnaissant l'importance des facteurs que nous venons d'évoquer, soit l'âge de nos répondant-e-s et le contexte particulier de Montréal, nous pensons néanmoins qu'il faut réviser certains présupposés quant à l'étanchéité des groupes ethniques et au rapport entre la collectivité que ces groupes représentent et l'identité ethnique des individus. La souplesse des identités affichées par nos jeunes répondant-e-s nous obligent à reconnaître que l'identité ethnique des individus ne correspond pas forcément à une collectivité bien définie à laquelle ils « appartiendraient ».

Taboada-Leonetti (1990) dresse à cet égard un bilan très intéressant des stratégies identitaires que semblent déployer les jeunes d'origine immigrée en France. La plupart de ces stratégies consistent en la négociation entre deux identités possibles. Cependant, l'auteure décrit aussi une stratégie qu'elle dénomme la « recombinaison identitaire » :

Cette stratégie est souvent liée à la production d'une nouvelle identité collective, née de la communauté de traitement opéré par le majoritaire, ainsi qu'une certaine communauté de destin. (Taboada-Leonetti, 1990, p. 70.)

Selon l'auteure, l'identité de « Beur » a eu divers signifiants. Parmi ceux-ci, elle énumère : « Arabe, fils d'Algérien, enfant d'immigré maghrébin, jeune originaire des banlieues populaires, enfant d'immigré, voire d'Antillais... » (*ibid.*, p. 72.) Cependant, il s'agit d'une identité en quelque sorte institutionnalisée, même si elle demeure ambiguë

dans ses référents. Elle suggère une réponse collective au racisme qui nous rappelle à certains égards le mouvement Black Power aux États-Unis.

Par contre, les multiples affiliations des jeunes que nous avons étudiés ne renvoient pas à des collectivités, encore moins à un mouvement politique orienté en vue de « contourner le stigmaté⁵ ». Elles sont très variables selon l'individu et selon le contexte discursif. En effet, il faut soulever la question de la marge de manœuvre dont disposent les acteurs dans la définition de l'identité ethnique. Bien que nous ne puissions pas l'approfondir dans ce texte, il nous semble fort possible que cette marge diffère d'un contexte politico-social à l'autre, et même selon les catégories ethniques (ou ethnico-raciales) qui peuvent être attribuées aux individus. Mais il faut éventuellement revoir la place de thèmes tels que l'ajustement, l'adaptation et même ceux des « stratégies » et « négociations » dans la conceptualisation des identités sociales, puisqu'ils tendent à mettre l'accent sur l'existence de collectivités assez bien définies auxquelles on appartiendrait de manière assez exclusive.

CONCLUSION

Il est opportun de rappeler la notion du « fondamentalisme ethnique » présentée par Amselle (1985, 1990), et qui est basée sur ses recherches ouest-africaines, notion qui relève de l'approche substantiviste, selon laquelle la culture, l'unité politique, la langue et le groupe sociale coïncident. Dans cette perspective, les « groupes ethniques » constituent des entités de caractère assez homogène dont les limites sont clairement définies. En fait, le caractère construit des groupes ethniques est reconnu depuis longtemps par les chercheurs étudiant les phénomènes ethniques nord-américains. Nous savons bien qu'un individu originaire d'un village au fin fond de la Calabre en Sicile ne devient Italien qu'en venant à Montréal ou à Boston. Mais, devant une série d'évidences selon lesquelles l'ethnicité perdurerait malgré la « modernisation » et malgré le passage du temps, nous avons continué de traiter les groupes ethniques comme des entités figées dans le temps, exception faite des concessions aux pressions « assimilatrices ».

La tendance des approches primordialistes à exagérer l'étanchéité des groupes ethniques nous empêche de bien comprendre une série de phénomènes, parmi lesquels l'identité ethnique chez les enfants d'immigrants, dépeints souvent comme les victimes d'un conflit culturel qui prend la forme tangible d'un véritable abîme entre les générations. La fluidité et la multiplicité des appartenances ethniques affichées par les jeunes que nous avons étudiés paraissent exceptionnelles en regard surtout de ce modèle selon lequel les identités ethniques seraient exclusives et liées à des collectivités ethniques étanches.

Amselle souligne que les Africains eux-mêmes ont souvent adopté le discours « substantiviste » relatif à l'ethnicité, notamment à des fins de stratégie politique. D'ailleurs, croyons-nous, les chercheurs eux aussi ont encouragé le discours substantiviste, ce qui nous amène à poser certaines questions en guise de conclusion. Premièrement, nous nous demandons si une des conséquences de cette situation n'a pas été un préjugé aveugle face aux identités et collectivités ethniques étanches, puisque cette étanchéité correspond à nos biais. Deuxièmement, en réifiant les différences et les frontières ethniques, n'avons-nous pas contribué à légitimer l'ethnicité comme seconde nature et donc la pluralité ethnique comme source de conflits vus comme naturels et inévitables ?

Finalement, ne serait-il pas possible que nous produisions l'ethnicité que nous prétendons investiguer ? Paradoxalement, ce danger est de plus en plus présent, étant donné le grand intérêt que les institutions de notre société portent aux recherches qui les aideraient à comprendre les groupes ethniques et les relations ethniques. Il est rare que les études portant sur tel ou tel « groupe ethnique » posent la question de la constitution en

5. BOURDIEU (1980) soutient que toute revendication identitaire serait un effort pour contourner la stigmatisation.

tant que groupe de la catégorie en question. Par contre, très souvent la recherche produit elle-même un discours ethnicisé, soit par le choix de ses questions, soit par la façon de les poser, problème que nous avons identifié à plusieurs reprises au cours de l'enquête présentée dans ce texte. Dans une étude portant sur des ressortissants de la Calabre à Montréal qui s'est servie des entrevues très ouvertes, où les individus ont été simplement invités à raconter leur vie, Peressini (1991) a été frappé par l'absence de tout référent identitaire de type ethnique dans les récits qu'il a recueillis.

Il est peut-être opportun enfin de rappeler l'avertissement de Devereux (1972) contre la tendance à concevoir les individus uniquement en fonction de leur identité ethnique, aux dépens de leurs autres qualités, tendance qu'il jugeait aussi dangereuse sur le plan intellectuel que sur les plans moral et politique. Son avertissement nous semble d'autant plus pertinent à un moment historique où, comme Balibar le dit en parlant du contexte français (qui n'est, hélas, pas le seul auquel ses propos peuvent s'appliquer), «la catégorie d'immigration» fonctionne comme «substitut de la notion de race» (Balibar, 1988, p. 32).

Deirdre MEINTEL
Département d'anthropologie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7

RÉSUMÉ

Notre recherche porte sur l'identité ethnique des jeunes d'origine immigrée (portugaise, grecque, salvadorienne et chilienne) à Montréal. Malgré la remise en question des notions d'ethnicité et d'identité ethnique qui se poursuit depuis quelques décennies, ce domaine de recherche reste encore marqué par des perspectives essentialistes qui ne coïncident pas avec les données de notre enquête. Les jeunes interviewés expriment des identités ethniques assez fluides et qui sont caractérisées par de multiples appartenances. Ils présentent leur identité ethnique comme une source d'enrichissement plutôt que de conflits qui n'engendre pas chez eux un sentiment d'infériorité. Nous examinons ces résultats à la lumière de facteurs contextuels relatifs au milieu montréalais ainsi qu'au groupe d'âge des interviewés. Il nous apparaît qu'il faut questionner la conceptualisation de l'identité ethnique telle qu'elle concerne les jeunes d'origine immigrée.

SUMMARY

Our research concerns the ethnic identity of youth of immigrant parentage (Greek, Portuguese, Chilean and Salvadoran). Despite the questioning of notions of ethnicity and ethnic identity that has been going on for several decades, this area of research is still marked by essentialist perspectives that do not coincide with the results of our research. The young people interviewed express fluid ethnic identities that are characterised by multiple forms of ethnic belonging. They present their ethnic identity as a source of enrichment rather than of conflicts or feelings of inferiority. We examine these results in light of contextual factors related to the Montreal milieu as well as to the age group of those interviewed. We propose that, without minimising these factors, one must question the conceptualisation of ethnic identity especially as it concerns youth of immigrant origins.

RESUMEN

Nuestra investigación trata de la identidad étnica de jóvenes de origen inmigrante (portugués, griego, salvadoreño y chileno) en Montreal. A pesar del debate en relación a las nociones de etnicidad y de identidad étnica que continúa desde hace algunos decenios, este dominio de investigación está aún marcado por perspectivas esencialistas que no coinciden con los datos de nuestra encuesta. Los jóvenes entrevistados expresan identidades étnicas bastante fluidas y que están caracterizadas por múltiples pertenencias. Ellos presentan su identidad étnica como una fuente de enriquecimiento más bien que de conflicto o como relativa a un sentimiento de inferioridad. Nosotros examinamos estos resultados a la luz de factores contextuales relativos al medio montrealés y al grupo de edad de los entrevistados. Proponemos que, sin minimisar estos factores, se cuestione la conceptualización de la identidad étnica tal como ella concierne a los jóvenes de origen inmigrante.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPALHÃO, J. et V. P. DA ROSA (1979), *Les Portugais au Québec*, Université d'Ottawa.
- AMSELLE, J.-L. (1985), « Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique » in J.-L. Amselle et E. M'Bokolo (éd.), *Au cœur de l'ethnie : ethnies tribalisme et État en Afrique*. Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », pp. 11-48.
- AMSELLE, J.-L. (1990), *Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.
- ANCTIL, P. (1984), « Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal », *Recherches sociographiques*, vol. 25, n° 3, pp. 441-50.
- BALIBAR, É. (1988), « Y a-t-il un "néo-racisme" ? », in É. Balibar et I. Wallerstein, (éd.) *Race, nation, classe : les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, pp. 27-41.
- BEAUCHESNE, H. (1989), « Rupture, crise et changement chez l'adolescent entre deux cultures », in A. Yahyaoui (éd.), *Identité, culture et situation de crise*, Grenoble, Éditions La Pensée sauvage, pp. 25-32.
- BLANC, B. (1989), « Quartiers multiethniques et pratiques familiales : la garde des jeunes enfants d'âge scolaire », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 21/61, printemps, pp. 165-176.
- BORTOLI, D. de (1988), « Analyse des entretiens de groupes réunis à Pau », in Michel Oriol (éd.), *Les Variations de l'identité : Étude de l'évolution de l'identité culturelle des enfants d'émigrés portugais en France et au Portugal*, vol. II, IDERIC, Université de Nice, pp. 152 - 181.
- BOURDIEU, P. (1980), « L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche*, n° 35, pp. 63-72.
- BRETON, Raymond (1964), « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Emigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, pp. 193-205.
- BRETON, R., W. ISAJIW, W. E. KALBACH et J. REITZ (1990), « Introduction », in R. Breton, W. Isajiw, W. E. Kalbach et J. Reitz (éd.), *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in a Canadian City*, Toronto, University of Toronto, pp. 3-33.
- CAMILLERI, C. (1990), « Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie », in C. Camilleri, J. Kastersztajn et al., (éd.) *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 85-110.
- CAMPANI, G. et M. CATANI (1985), « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes », *Revue européenne des migrations internationales*, 1985, vol. 1, n° 2.
- CATANI, M. (1983), « L'identité et les choix relatifs aux systèmes de valeurs », *Peuples méditerranéens/Mediterranean Peoples*, n° 24, pp. 117-126.
- CATANI, M. (1986), « Les migrants et leurs descendants entre devenir individuel et allégeance chthonienne », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXXI, pp. 281-298.
- CHICAUD, M.-B. (1984), *Enfants sans racines*, Paris, Éditions Fleurus.
- CONSTANTINIDIS, S. (1983), *Les Grecs du Québec : Analyse historique et sociologique*, Montreal, Éditions Metoikos.
- CLAUDIO, F. (1991), *Culture Change and the Redefinition of Ethnicity: The Case of Portuguese Youth in Montreal*, mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- DEVEREUX, G. (1972), « L'identité ethnique : ses bases logiques et ses dysfonctions », *Ethnopsychiatrie complémentaire*, Paris, Flammarion, pp. 131-168.
- ELDER, G. (1977), « Family History and the Life Course », *Journal of Family History* vol. 2, n° 4, pp. 279-304.
- FEW-LAI, P. et A. VASQUEZ (1985), « Pablo ou Paul. Conflits de modèles et modalités de valorisation de soi », *Immigration, multiethnicité et socialisation des jeunes*, actes des Cinquièmes Journées internationales. Centre de Recherche interdisciplinaire, Vauresson, France, pp. 65-78.
- FISCHER, M. M. J. (1986), « Ethnicity and the Post-Modern Arts of Memory », in J. Clifford et G. E. Marcus (éd.), *Writing Culture: The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley, University of California Press, pp. 194-233.
- GANS, H. (1962), *The Urban Villagers*, New York, Free Press.
- GANS, H. (1979), « Symbolic Ethnicity: The Future of Ethnic Groups and Cultures in America », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2 (janvier), pp. 1-20.
- GAVAKI, E. (1979), « The Greek Family in Canada: Continuity and Change in the Process of Adjustment », *International Journal of Sociology of the Family*, vol. 9, pp. 1-16.
- GIRAUD, M. (1987), « Mythes et stratégies de la "double identité" », *L'Homme et la société*, vol. 83, pp. 59-67.
- GOSELIN, J.-P. (1984), « Une immigration de la onzième heure : les Latino-Américains », *Recherches sociographiques*, vol. xxv, n° 3, pp. 393-320.
- GRMELA, S. (1991), « The Political and Cultural Identity of Second Generation Chilean Exiles in Quebec », in S. P. Sharma, A. M. Ervin et D. Meintel (éd.), *Immigrants and Refugees in Canada: A National Perspective on Ethnicity, Multiculturalism and Cross-Cultural Adjustment*, Saskatoon University of Saskatchewan et Université de Montréal.
- HAREVEN, T. K. (1974), « The Family as a Process : the Historical Study of the Family Cycle », *Journal of Social History*, vol. 7, n° 3, pp. 322-29.
- HAREVEN, T. K. (1978), « Cycles, Courses and Cohorts: Reflections on Theoretical and Methodological Approaches to the Historical Study of Family Development », *Journal of Social History*, vol. 12, pp. 97-109.

- ISAJIW, W. W. (1990), « Ethnic-Identity Retention », in R. Breton, W. W. Isajiw, W. E. Kalbach et J. G. Reitz (éd.), *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in a Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press, pp. 34-91.
- ISAJIW, W. W. et T. MAKABE (1982), *Socialization as a Factor in Ethnic-Identity Retention*, Toronto, University of Toronto Center for Urban and Community Studies, Research Paper No. 134.
- KHELIL, M. (1991), *L'Intégration des Maghrébins en France*, Paris, Presses universitaires de France.
- LAPERRIÈRE, A. (1984), « L'intégration scolaire des enfants d'immigrant-e-s en milieu populaire montréalais : vers une autre école ? », *Cahiers de recherche sociologique* (UQAM), vol. 2, n° 2, pp. 91-115.
- LAPIERRIÈRE, A. (1989-1991) (éd.), *La Construction sociale des relations interethniques et interraciales chez des jeunes de deux quartiers montréalais*, série de neuf rapports de recherche publiés par l'Université de Montréal et l'Institut québécois de recherche sur la culture, Montréal.
- LLAUMETT, M. (1984), *Les Jeunes d'origine étrangère : de la marginalisation à la participation*, Paris, L'Harmattan.
- LEUNG, P. C. (1983), *The Relationship among Selected Chinese Aged Parents and Adult Children in Montreal*, mémoire de maîtrise, Department of Social Work, McGill University, Montréal.
- LINTEAU, P.-A. (1982), « La montée du cosmopolitisme montréalais », *Questions de culture*, n° 2, pp. 23-54.
- MALEWSKA, H. (éd.) (1982), *Crise d'identité et déviance des jeunes immigrés*, Paris, Ministère de la Justice.
- MALEWSKA, H. et GACHON, C. (1988), *Le Travail social et les enfants de migrants : Racisme et identité, recherche-action*, Paris, CIEMI, L'Harmattan.
- MALEWSKA-PEYRE, H. (1985), « Conférence introductive II », *Immigration, multiethnicité et socialisation des jeunes*, actes des Cinquièmes Journées internationales. Centre de recherche interdisciplinaire, Vaucresson, France, pp. 27-38.
- MEINTEL, D. (1989), « Les Québécois vus par les jeunes d'origine immigrée », *Revue internationale de l'action communautaire*, n° 21/61, printemps, pp. 81-94.
- MEINTEL, D. (1991), « Studying Immigrant and Refugee Groups in Quebec », in S. Sharma A. M. Ervin et D. Meintel (éd.), *Immigrants and Refugees in Canada : A National Perspective on Ethnicity, Multiculturalism and Cross-Cultural Adjustment*, Saskatoon, University of Saskatchewan et Montréal, Université de Montréal, 1991.
- MUÑOZ, M.-C. (1980), *Bibliographie analytique sur jeunes étrangers (immigrés ou fils d'immigrés)*, Paris, Comité national pour les études et recherches interethniques.
- ORIOU, M. (1979), « Identité produite, identité instituée, identité exprimée », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXVI, pp. 19-28.
- ORIOU, M. (1984a), « L'émigré portugais ou l'homme multidimensionnel », *Revue suisse de sociologie*, vol. 10, n° 2, pp. 541-562.
- ORIOU, M. (1984b) (éd.), *Les Variations de l'identité : Étude de l'évolution de l'identité culturelle des enfants d'immigrés portugais en France et au Portugal*, vol. I, IDERIC, Université de Nice.
- ORIOU, M. (1985), « L'ordre des identités », *Revue européenne des migrations internationales* vol. 1, n° 2, pp. 171-185.
- ORIOU, M. (1988) (éd.), *Les Variations de l'identité : Étude de l'évolution de l'identité culturelle des enfants d'émigrés portugais en France et au Portugal*, vol. II, IDERIC, Université de Nice.
- ORIOU, M. (1989), « Modèles idéologiques et modèles culturels dans la reproduction des identités collectives en situation d'émigration », *Revue internationale de l'action communautaire*, n° 21/61, printemps, pp. 117-124.
- PAINCHAUD C. et R. POULIN (1983), « Conflit linguistique et structure de pouvoir dans la communauté italo- québécoise », *Sociologie et sociétés* vol. xv, n° 2, pp. 89-104.
- PERESSINI, M. (1988), « Les territoires mouvants de l'identité : migration des parents et ethnicité des enfants chez les Italiens de Montréal », *Culture*, vol. VIII, n° 1, pp. 3-20.
- PERESSINI, M. (1991), *Sujets et identités : analyses des histoires de vie d'un groupe d'immigrants italiens à Montréal*, thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- PINA-CABRAL, J. de (1986), *Sons of Adam, Daughters of Eve : The Peasant World View of the Alto Minho*, Oxford, Clarendon Press.
- RAMIREZ, B. (1982), « Rapports familiaux chez les Italiens du Québec », *Critère*, n° 33, pp. 127-140.
- TABOADA-LÉONETTI, I. (1990), « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », in C. Camilleri, J. Kastersztein et al. (éd.), *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 43-84.
- WHYTE, W. F. (1943), *Street Corner Society : The Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, University of Chicago Press.
- XENOCOSTAS, S. (1991), « Familial Obligation : Ideal Models of Behaviour for Second Generation Greek Youth in Montreal », in S. P. Sharma, A. M. Ervin et D. Meintel (éd.), *Immigrants and Refugees in Canada : A National Perspective on Ethnicity, Multiculturalism and Cross-Cultural Adjustment*, Saskatoon, University of Saskatchewan et Montréal, Université de Montréal, pp. 294-316.
- YAHYAOUI, A. (éd.) (1989), *Identité, culture et situation de crise*, Grenoble, Éditions La Pensée sauvage.